

COMMUNICATION SUR LE PROGRES



2023



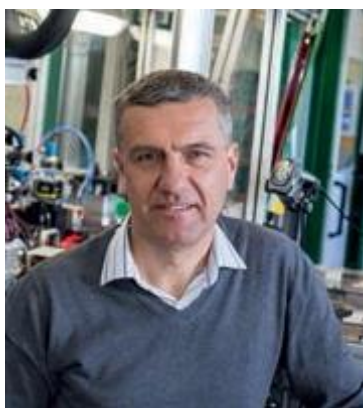
Table des matières

Déclaration de soutien continu par le Président	3
Présentation de l'entreprise.....	4
Principes relatifs aux droits de l'Homme.....	6
Principe 1	
Principe 2	
Principes relatifs aux conditions de travail.....	8
Principe 3	
Principe 4	
Principe 5	
Principe 6	
Principes relatifs à l'environnement	16
Principe 7	
Principe 8	
Principe 9	
Principes relatifs à la lutte contre la corruption	21
Principe 10	

M. Becker Marcel
Sté PRESSMAC
9 rue Lafayette
25000 Besançon

Besançon, le 05 Mai 2023

Objet : Déclaration de soutien continu



Monsieur le Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer, à nouveau, que Pressmac soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je vous exprime également ma volonté de faire progresser ces principes auprès de nos salariés et dans l'ensemble de notre zone d'influence. Mais aussi à les intégrer pleinement dans notre stratégie, notre culture commerciale et nos modes opératoires.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies.

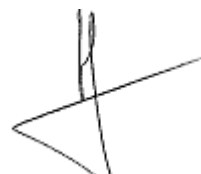
Au titre de notre communication sur le progrès de 2023, nous convenons de l'obligation de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

En tant que Président, j'ai à cœur de faire vivre cette démarche au quotidien et d'y associer l'ensemble de mes équipes.

Meilleures salutations.

Marcel Becker

Président



Présentation de l'entreprise

Depuis plus de 25 ans, notre entreprise a développé son savoir-faire pour devenir aujourd'hui un partenaire qui répond aux projets les plus innovants.

Nous sommes spécialisés dans la conception, réalisation et mise au point de machines dans le domaine du découpage, pliage et soudage.

Située en France à Besançon, la société a développé un réseau qui lui permet d'exercer son activité en Europe mais aussi à l'international avec des pays comme la Chine, le Brésil ou les Etats-Unis.

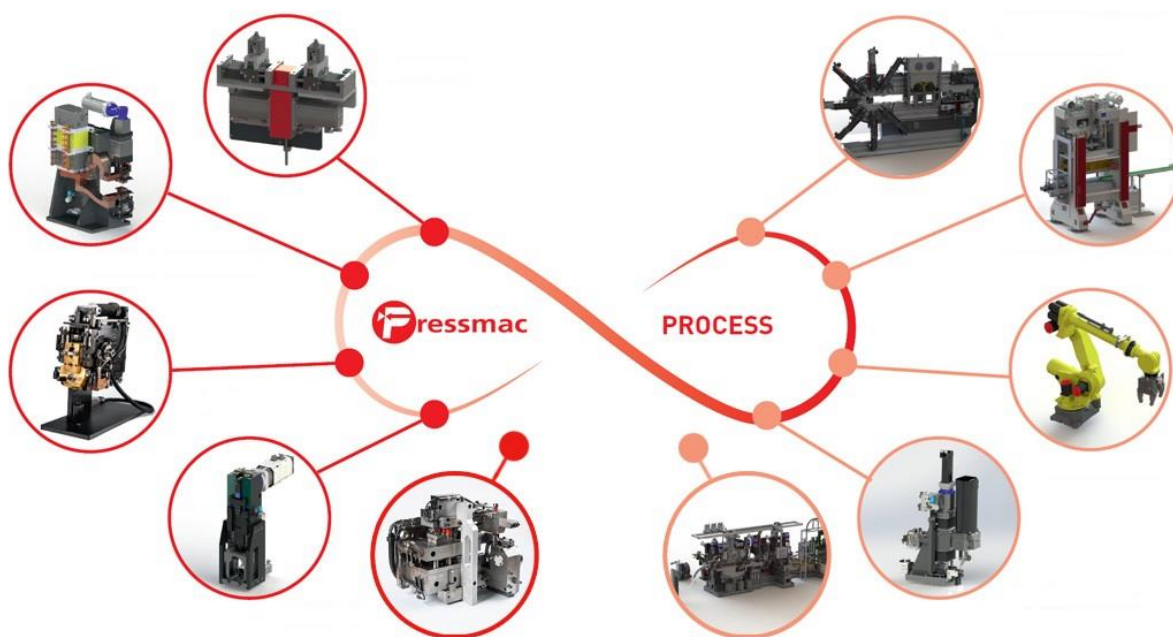
Notre équipe s'engage à ce que la technologie Pressmac assure un processus de production de qualité pour nos clients.

De l'analyse technique, en passant par les études mécaniques et électriques, et le montage et la mise au point des machines, le process est entièrement suivi par nos techniciens.

Nous proposons des solutions clés-en-main pour la production de composants dans divers secteurs tels que l'électrotechnique ou l'automobile.

Principaux produits et savoir-faire de l'entreprise

- Coulisseaux multiples
- Technologies de soudage
- Amenages
- Presses de découpe
- Lignes de process
- Robotisation
- Tête à tarauder
- Coulisses
- Outils



Description des marchés de l'entreprise

Au fil des années, Pressmac travaille de plus en plus à l'international.

La répartition du chiffre d'affaires à l'export a augmenté régulièrement pendant les dernières années pour atteindre plus de 60% en 2022.

Nous travaillons principalement avec l'Europe et plus particulièrement avec les pays frontaliers comme l'Allemagne ou l'Italie.

Depuis quelques années, le marché international s'étend hors d'Europe et nous travaillons avec la Chine ou le Brésil.

Secteurs d'activités concernés

- 50% dans le domaine électrotechnique
- 30% dans le domaine automobile
- 10% dans le domaine du découpage
- 10% dans divers domaines : bâtiment, fabricant de gaz...

Elle compte aujourd'hui un effectif de 26 salariés.

Notre équipe de dessinateurs-projeteurs du bureau d'études mécaniques est chargé des calculs et de la conception des machines avec 6 stations CAO.

Notre bureau d'étude électrique est composé d'automaticiens qui réalisent les schémas électriques, développent les softs machines et assurent l'assistance téléphonique.

Pour finir une équipe de techniciens effectue le montage mécanique et électrique des machines dans 3 halls de montage.



Droits de l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans la sphère d'influence; et

Principe 2 : A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Nos engagements

Pressmac s'engage à adhérer aux principes de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, de l'organisation internationale du travail et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Nous nous engageons pour une lutte contre le harcèlement et toute forme de discrimination illégale au sein du personnel et sur le lieu de travail. Nous reconnaissons et respectons les différences culturelles, et une abstention de toute discrimination dans les domaines du recrutement, de la rémunération, de l'accès à la formation, de la promotion, des licenciements et/ou de la retraite, basée sur la race, la couleur de peau, le sexe, l'origine nationale, la religion, l'âge, le handicap, l'identité sexuelle ou son expression, le statut marital, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'affiliation politique.

Nous nous engageons uniquement à avoir recours au travail volontaire. Nous exigeons l'interdiction de recourir à toute forme de travail forcé, qu'il s'agisse de travail en servitude, de travail pénitentiaire ou autre.

Nous nous engageons à nous conformer à toutes les lois et réglementations concernant l'âge minimum légal du travail, et ne pas faire travailler les enfants. Il est strictement interdit d'employer un individu n'ayant pas atteint l'âge le plus élevé entre 15 ans, l'âge d'achèvement de l'enseignement obligatoire et l'âge minimum légal du travail,

Nous nous engageons à payer les salaires légaux en vigueur. Tous les salariés doivent disposer d'informations écrites claires concernant leurs conditions de travail et notamment leurs salaires, avant d'entrer en fonction puis pendant leur emploi si besoin est.

Nos actions

Pour cette année, Pressmac n'a pas mené d'actions spécifiques concernant ce domaine. Une PME comme la nôtre n'a pas l'occasion de mener des actions humanitaires chaque année.

Cependant, nous essayons de montrer notre soutien en aidant des associations humanitaires. Cette année nous avons fait un don pour l'association PANI qui apporte son aide au Bénin. L'association veille au développement dans plusieurs domaines :

- L'éducation en aidant aux projets de construction et d'équipements des écoles.
- La sante en finançant les soins des plus pauvres
- L'artisanat en soutenant les projets de production africaine.

D'autre part, nous nous engageons à respecter et faire respecter les droits de l'Homme à la sphère de l'entreprise quotidiennement.

Pour cela, nous avons rédigé un règlement intérieur dans lequel sont détaillés les principes que nous défendons.

Ce règlement est affiché dans l'entreprise, à la vue de tous. Tout refus d'un salarié de se soumettre à l'une des dispositions est susceptible d'entraîner la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire et d'une sanction pouvant aller du simple avertissement au licenciement.

Extrait du règlement intérieur :

Article 7 - Harcèlement moral et sexuel

Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral ou sexuel qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.

Aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat pour avoir subi ou refusé de subir des agissements répétés de harcèlement moral ou sexuel.

Tout salarié ayant procédé à des agissements de harcèlement moral ou sexuel est passible d'une sanction disciplinaire. L'employeur prend toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement moral.

Conditions de travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : L'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants; et

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

-----Nos engagements-----

Pressmac assure à son personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

Pressmac s'est engagé en tant qu'employeur responsable en prenant toutes les mesures de prévention des risques pour la santé et la sécurité, et en œuvrant à l'amélioration des conditions de travail. En agissant en faveur de la diversité, pour l'égalité des chances, et en contribuant à la lutte contre toute forme de discrimination par une gestion proactive et durable des compétences, par une volonté d'ancrer et de pérenniser ses pratiques et relations sociales dans la confiance, le respect, l'écoute et le dialogue.

-----Nos actions-----

➤ Recrutement

Dans ses perspectives de croissance, Pressmac a eu besoin d'entamer une procédure de recrutement en début d'année 2023. L'activité se faisant grandissante, deux personnes supplémentaires ont été nécessaire pour le bon fonctionnement de la production.

Nous avons besoin de recruter une personne pour un poste de technicien d'atelier. Pour recruter des candidats, nous avons déposés des annonces sur les journaux régionaux et sur les réseaux sociaux.

Nous avons eu beaucoup de réponses et nous avons organisé des entretiens pour les candidatures qui ont retenus notre attention. Les entretiens se sont déroulés avec le directeur mais aussi avec le responsable du service concerné.

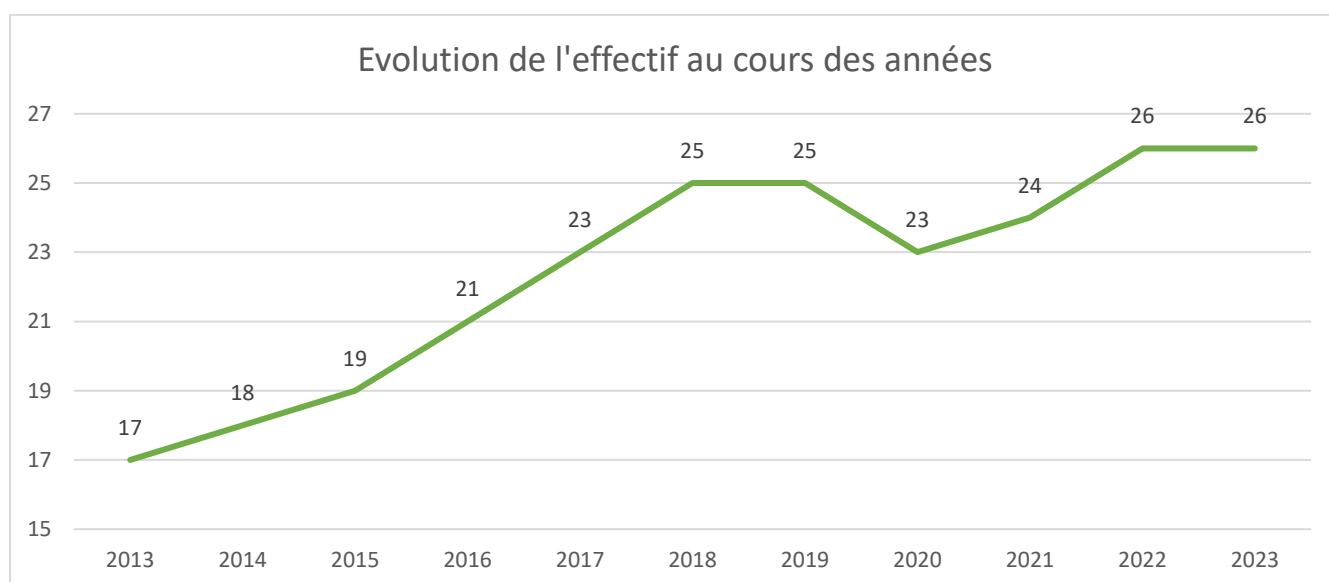
Cette technique a porté ses fruits car nous avons trouvé la personne que nous recherchions assez rapidement.

Notre effectif est aujourd'hui de 26 personnes.

Les résultats

Recrutement de **1 personne en CDI** début 2023

Effectif en 2023 : 26 personnes



On remarque que nous avons eu une baisse de l'effectif en 2020, cela est due à un départ en retraite et une démission courant 2019.

Notre activité se développant, nous avons besoin de main d'œuvre pour répondre à la demande de nos clients. Nous avons dû recruter pour remplacer ces personnes.

➤ Stages

Nous prenons également des stagiaires tout au long de l'année. En général ce sont des élèves de lycée qui doivent faire un stage en entreprise de plusieurs semaines pour valider leur examen. Cela leur permet d'avoir une vision globale sur la vie en entreprise et plus particulièrement sur les différents métiers de leur secteur d'activité. Ils obtiennent ainsi des contacts qui peuvent être utiles pour leurs futures études.

C'est d'ailleurs grâce à ces stages que nous avons recrutés des apprentis. Ils sont venus nous rencontrer plusieurs fois et comme l'expérience s'est bien déroulée, nous avons acceptés de continuer avec eux sous forme d'apprentissage.

Les résultats

Les stages ont permis aux élèves de découvrir le monde de l'entreprise et de créer des contacts pour l'avenir.

4 Stagiaires en 2022 :

3 Stages d'observation en milieu professionnel

1 Stage Brevet technicien supérieur Conception des Processus de Découpe et d'Emboutissage.

➤ Apprentissage

Nous avons un contrat d'apprentissage pour l'année 2020/2021, cette personne a passé son examen de fin d'année avec succès pour obtenir une licence professionnelle technicien en conception mécanique. Nous l'avons donc embauché en CDD pour une période d'un an à la suite de son apprentissage. Nous envisageons de l'embaucher en CDI à la fin du CDD.

D'autre part, nous avons conclu un nouveau contrat d'apprentissage pour l'année 2022-2023 avec une personne qui prépare une licence professionnelle mécatronique robotique. Nous envisageons de continuer à travailler avec lui avec un nouveau contrat en CDI à la suite de son apprentissage.

Commencer à former nos futurs employés dès leurs études permet à Pressmac d'inculquer son savoir-faire et savoir-être dès l'entrée dans le monde du travail.

Les résultats

La formation en alternance a permis à l'apprenti de se former sur place tout en suivant la partie théorique de son futur métier. Ceci a été très avantageux pour Pressmac qui a pu former le futur salarié en lui inculquant les valeurs de l'entreprise sur du long terme

Année	Nombre d'apprentis
2013/2015	1
2015/2017	1
2017/2019	2
2020/2021	1
2021-2022	1
2022-2023	1

➤ Diversité de l'entreprise

Effectif : 26 salariés

- cadres : 5

- non cadres : 6 dessinateurs

7 mécaniciens monteurs

6 automaticiens

2 secrétaires comptables

Taux de personnes en CDI : **100%** soit 26/26 salariés

Taux de personnes en CDD : **0%** soit 0/26 salariés

Moyenne d'âge : 37 ans

Tanche d'âge	Nbr de personnes
Moins de 25 ans	4
Entre 25 et 40 ans	15
Plus de 40 ans	7

➤ Insertion des travailleurs handicapés

Pressmac participe à des actions en faveur des travailleurs handicapés avec l'entretien de ses espaces verts. L'entreprise chargée de l'entretien emploi **6 à 7 travailleurs handicapés en voie d'insertion** pour venir entretenir les espaces verts de la société 10 fois par an.

Cette année nous avons conclu un contrat avec une entreprise adaptée qui emploi des travailleurs handicapés. Nous avons conclu un contrat sur l'achat de fournitures de bureaux pour un certain montant sur une période de 3 ans. Cela permettra d'assurer le travail de travailleurs handicapés et de répondre à notre obligation d'emploi des travailleurs handicapés

➤ Communication

Des réunions du personnel ont lieu chaque année pour favoriser la communication dans l'entreprise.

Tout d'abord une réunion est organisée en regroupant tous les salariés pour permettre de faire le point sur la situation globale de l'entreprise.

Viennent ensuite des entretiens individuels dirigés par le Président pour faire le point sur la vie du salarié dans l'entreprise. Cette démarche permet au salarié de s'exprimer plus librement et plus aisément que devant ses collègues. C'est aussi l'occasion de créer un cadre de sécurité et d'écoute pour le salarié qui se sent plus en confiance.

A la fin de chaque réunion, le salarié signe un compte rendu d'entretien professionnel qui récapitule les objectifs et résultats de l'année.

Pour compléter, nous avons mis en place un « bilan social individuel ».

Celui-ci regroupe toutes les informations du salarié :

- Données personnelles; coordonnées...
- Données professionnelles; l'emploi occupé, la qualification...
- Les droits à congés
- Sa rémunération
- Sa formation

Ces informations sont analysées sur 2 ans, ce qui permet de voir l'évolution du salarié d'années en années. Le bilan est remis au personnel lors des entretiens individuels.

➤ Formation

Dans le cadre du développement stratégique de l'entreprise, Pressmac a souhaité que ses salariés soient familiarisés avec les langues étrangères. L'activité se développant à l'international, il est impératif que chacun sache comprendre et se faire comprendre auprès des clients, notamment en anglais, langue universelle.

Pour cela, Pressmac a fait appel à un organisme de formation pour mettre en place des cours d'anglais tout au long de l'année. Sous la base du volontariat, les salariés disposent de 30h de formation. Les cours se déroulent chaque semaine en groupe ou individuellement selon le souhait et le niveau de chacun. Une formatrice se déplace en entreprise pour animer le cours qui est organisé à la demande des salariés, selon leurs besoins et le poste qu'ils occupent.

Dans le contexte de crise économique et sanitaire actuel, nous n'avons pas pu mettre en place ces formations en langue comme nous le faisons chaque année.

Nous avons organisé des demandes de formations et certains salariés sont intéressés à reprendre les formations en anglais. Nous sommes donc en train d'étudier notre plan de formation et d'organiser la mise en place pour le mois de Juin 2023.

Les résultats

5 salariés en formation anglais en 2020

Les salariés remarquent des progrès dans leur apprentissage, ils se sentent plus à l'aise lorsqu'ils s'expriment lors de déplacement avec des clients étrangers.

Selon la grille d'évaluation proposée par l'organisme de formation, 100% des salariés sont satisfaits de cette formation.

En 2019, en fin de formation les salariés ont passé l'examen BRIGHT.

Cet examen permet de donner un résultat chiffré sur les capacités des salariés mais il n'est pas toujours représentatif du niveau de chacun. Certains ont plus de facilités que d'autres à s'exprimer et se faire comprendre, ce qui n'est pas toujours en concordance avec le test.

Nous pouvons quand même remarquer que le niveau des salariés a pu augmenter d'une année à l'autre.

Résultat BRIGHT 2019

		2018	2019
Débutant	A1		
Faux-débutant	A1+		
Elémentaire 1	A2	1 personne	
Elémentaire 2	A2+	1 personne	1 personne
Pré-intermédiaire 1	B1	3 personnes	2 personnes
Pré-intermédiaire 2	B1+	1 personne	1 personne
Intermédiaire 1	B2	1 personne	1 personne
Intermédiaire 2	B2+		
Avancé 1	C1		
Avancé 2	C1+		
Maîtrise	C2		

➤ Sécurité et Santé

La santé et la sécurité des employés sont assurées notamment grâce à un document unique d'évaluation des risques professionnels connus et possibles.

Il regroupe les risques de chaque unité de l'entreprise telle que les bureaux administratifs, les bureaux d'études mécaniques et électriques et l'atelier.

Le document unique permet d'identifier les risques auxquels sont confrontés les salariés ainsi que les conséquences qui en découlent.

Des mesures sont prises pour les limiter au maximum.

Deux salariés ont été formés en tant que sauveteur-secouriste du travail. Ils ont pour mission en cas d'accident d'alerter les pompiers ou le SAMU en donnant un premier bilan de la situation, de secourir la victime avec des gestes de premiers secours appris au cours de la formation.

Nous avons également affiché un panneau à la vue de tous qui indique les numéros d'urgence et la conduite à tenir en cas d'accident.

Une visite médicale est prévue tous les 2 ans. Elle permet de vérifier le bon état de santé des salariés. La médecine du travail peut aussi intervenir pour vérifier les bonnes conditions de travail des salariés dans l'entreprise.

Des vêtements de travail sont mis à disposition pour assurer le confort et la sécurité des salariés au quotidien notamment dans l'atelier.

Des chaussures de sécurité avec un bout à coquille protègent en cas de chute d'objets lourds, les semelles renforcées préviennent des risques de perforation, et elles résistent au feu.

Les pantalons sont renforcés au niveau des genoux pour éviter tout échauffement lors de travail au sol.

Des masques, des lunettes et des bouchons d'oreilles sont à disposition pour toute l'équipe.

En ce qui concerne la conduite d'engins tels que le transpalette ou le pont roulant, une autorisation de conduite a été délivrée par le président suite à une évaluation pour chaque salarié susceptible de les utiliser.

Des salariés ont aussi validé une formation CACES.

Protocole sanitaire Covid-19

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, nous avons mis en place un protocole sanitaire pour veiller à la sécurité de nos salariés.

Il a été affiché dans l'entreprise pour que tous les salariés en soient informés.

Extrait :

- Port du masque obligatoire dans l'établissement
- Se laver les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique régulièrement dans la journée
- Éviter les contacts physiques (distance minimum 1 mètre) et privilégier les réunions par visioconférence
- Mise à disposition de masques ou visières au personnel ainsi que des gants à usage unique jetables
- Nettoyer régulièrement les surfaces et les lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...).
- Tousser ou éternuer dans son coude et utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle.
- Utiliser des mouchoirs à usages uniques et les jeter dans les poubelles
- Mise ne place de télétravail pour les postes où il est possible
- Informers les travailleurs sur les signes d'alerte : fièvre (T° supérieure à 38°C), toux, difficultés à respirer.
- Limite du nombre de personnes par pièces
- Amplitude des pauses déjeuner plus grande pour permettre de faire un roulement et ne pas être trop nombreux dans la salle de pause
- Aérer les salles
- etc...

Nous avons fourni des équipements afin de protéger les salariés des risques sanitaires:

- Des masques chirurgicaux
- Des visières
- Du gel hydroalcoolique

- Du désinfectant
- Thermomètre frontal à disposition pour prendre la température

Les résultats

Aucun accident de travail en 2022

➤ Protection des données

En 2019, nous avons rédigé le registre des activités de traitement des données pour répondre au règlement général sur la protection des données.

Ce registre permet le recensement et l'analyse de l'ensemble des données personnelles traitées par l'entreprise.

Il permet d'identifier de manière précise :

- Les différents acteurs intervenant dans le traitement des données : représentant, sous-traitants, co-responsables, etc ;
- Les différentes catégories de données traitées ;
- A quoi servent les données collectées, qui peut y accéder et à qui sont-elles communiquées ;
- Combien de temps ces données sont-elles conservées ;
- Comment ces données sont-elles sécurisées.

Ce registre est mis à jour chaque année pour mettre à jour les données.

Nous avons également mis en place un bandeau d'acceptation des cookies sur notre site internet en lien avec le RGPD, afin que les visiteurs puissent accepter ou non le suivi de leur navigation.

Environnement

Principe7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et

Principe 9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Nos engagements

Pressmac s'engage à respecter l'environnement par la mise en œuvre dans ses équipements, dès la conception, de technologies moins polluantes et moins consommatrices d'énergie, et ce, tout au long du cycle de vie du produit.

Nous nous engageons également à avoir une stratégie d'achats durables; en intégrant des critères de développement durable dans nos pratiques d'achat, en associant ses fournisseurs à sa démarche de développement durable.

Contribuer à la lutte contre le changement climatique en économisant l'énergie que ce soit pour ses infrastructures ou les déplacements de ses salariés.

Limiter l'impact de son activité sur l'environnement en agissant préventivement contre toute forme de pollution et en maîtrisant ses déchets.

Nos actions

➤ Recyclage

Pressmac mène des procédures de recyclage en triant ses déchets.

Différents containers sont mis à disposition dans les locaux pour faciliter le tri. Nous disposons de deux containers de 750L pour les déchets incinérables et de deux containers de 750L pour les déchets recyclables. Les poubelles sont relevées toutes les semaines.

Nous essayons également de recycler les cartons d'emballage lorsque nous recevons des livraisons. Lorsqu'ils ne sont pas trop abîmés nous les réutilisons pour nos propres expéditions. Ainsi nous diminuons nos déchets.

En 2013, nous avons mené une action pour réduire notre consommation de gobelets en plastique. En effet, tous les matins les salariés se réunissent pour une pause-café. Auparavant, chacun prenait un gobelet pour son café, nous avons donc proposé des mugs personnalisés pour que chaque salarié ait sa propre tasse pour limiter le nombre de gobelets et donc réduire nos déchets.

De plus, un lave-vaisselle est mis à leur disposition pour nettoyer les mugs utilisés. Ainsi, nous réalisons une économie d'eau et de temps. Il est aussi utilisé pour nettoyer la vaisselle des salariés qui mangent sur place lors de la pause déjeuné.

Le traitement des déchets passe également par la récupération des restes de peintures utilisées. Une entreprise spécialisée récupère ces fonds de pots pour ensuite veiller à leur bonne élimination respectueuse de l'environnement. Cela représente 120 L de peinture par an. Il en est de même pour les restes d'huiles usagées, 200L par an sont récupérés pour être éliminés dans les meilleures conditions.

Dans le même principe, une personne est chargée de venir récupérer les rebus de pièces métalliques pour les recycler. Elle relève 1800 kg de ferraille par an.

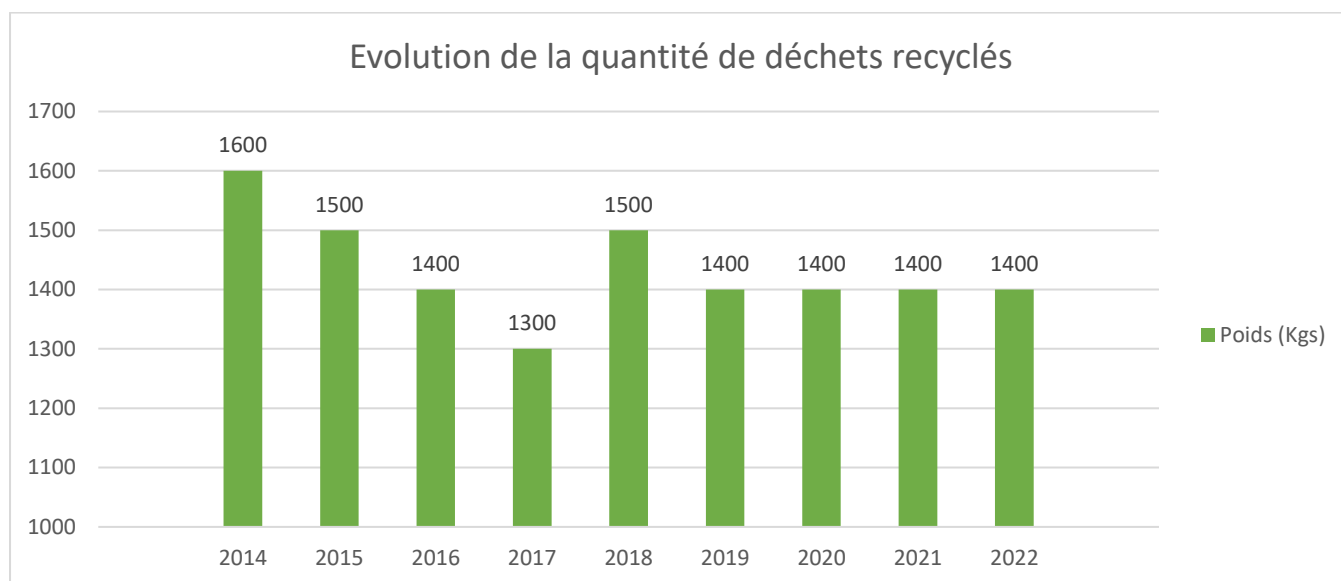
Nous faisons également appel à une société à qui nous louons une benne spéciale pour les déchets en bois, notamment les palettes cassées et inutilisables, pour qu'ils soient traités et recyclés correctement.

Ainsi les déchets sont traités de façon à ne pas nuire à l'environnement.

Les résultats

Grâce à ces mugs, en 7 ans nous avons économisés **56 000** gobelets en plastiques au total, soit 7000 gobelets par an.

1400 kg de déchets recyclés pour l'année 2022



➤ Consommation d'énergie

Des actions ont été menées pour réduire notre consommation d'énergie comme par exemple l'installation d'un compresseur. Ces derniers assurent une moindre consommation d'énergie et une meilleure gestion du bruit lors de la mise en marche : il fait passer le niveau sonore de 85 à 70 décibels. La puissance installée précédemment était de 2x4 kw avec un rendement de 0.55, à ce jour la puissance installée est de 5 kw avec un rendement de 0.92. Grâce à cela, nous obtenons une récupération de chaleur de 0.8kw heure.

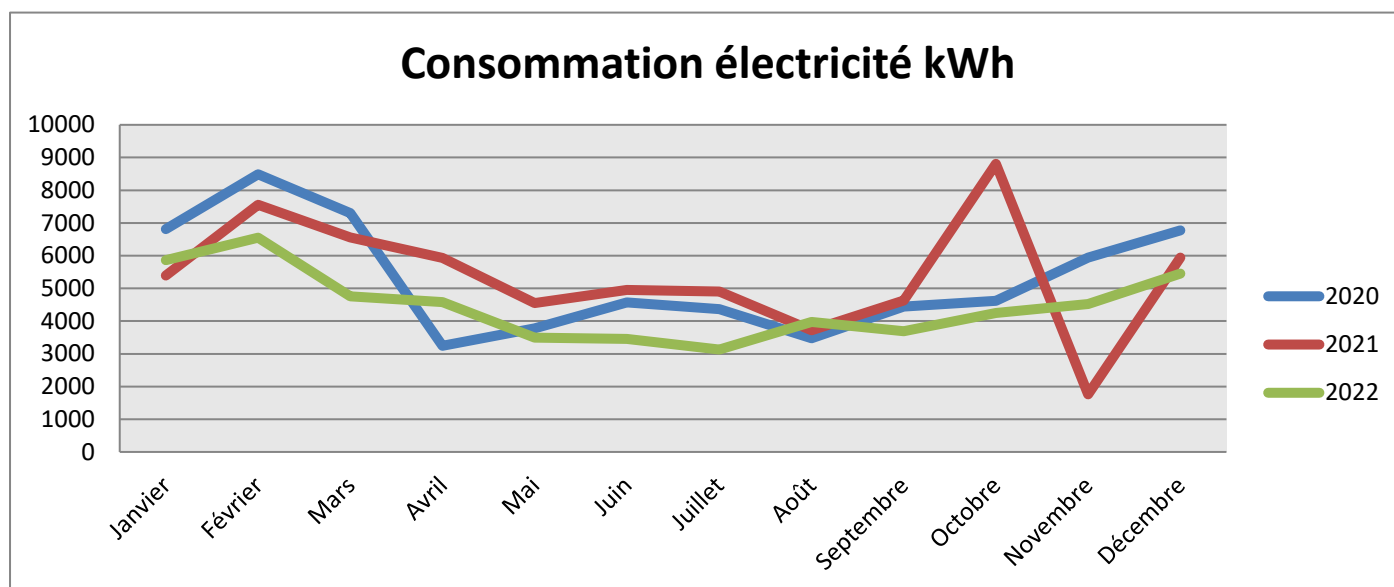
Enfin, des lumières basses consommation ont été installées dans tout l'atelier. Elles permettent de réduire significativement la consommation d'énergie.

Lors de la construction de notre 3^{ème} hall de montage en 2013, l'isolation du bâtiment a été revue pour être améliorée. En effet, au niveau du chauffage, nous avons installés seulement 2 aérothermes au lieu de 3 comme dans les 2 premiers halls pour une même température pendant l'hiver. Cette meilleure isolation va donc nous permettre de diminuer notre consommation d'énergie et donc de réaliser des économies.

En 2015 nous avons installé une climatisation dans tous les bureaux de l'entreprise. Celle-ci est réversible et peut diffuser du froid comme du chaud. Ainsi en demi-saison lorsqu'il ne fait pas assez chaud pour éteindre le chauffage ou pas assez froid pour l'allumer, nous pourrions chauffer les bureaux avec la climatisation pour obtenir une température idéale.

Ceci nous permettra de réaliser des économies d'énergie.

Les résultats



➤ Déversement des eaux usées

Début 2015, nous avons reçu une visite de la Mairie de Besançon pour analyser nos rejets d'eaux usées dans le but de nous délivrer une autorisation de déversement d'effluents non domestiques dans le réseau public d'assainissement.

Aujourd'hui nous rejetons uniquement des eaux de lavages des sols ou des outils qui ne contiennent aucune substance considérée dangereuse pour le réseau.

Concernant les eaux pluviales, lorsque nous avons construit le 3eme hall de montage en 2013, nous avons installés un bassin d'infiltration qui permet de diriger les eaux de toiture.

➤ Réduction des impressions

Pressmac dispose d'un réseau informatique qui lui permet de communiquer inter-entreprise. Chaque salarié peut partager ses fichiers avec les autres, ce qui permet de faciliter la communication et la circulation des informations.

Pressmac dispose également d'un site internet www.pressmac.com qui présente les différents produits de la société. Des fiches techniques sont mises à disposition au format .PDF. Ainsi lorsqu'un client veut se renseigner sur tel produit, nous le renvoyons aux fiches techniques du site pour qu'il puisse avoir ses informations. Ainsi nous économisons des impressions papiers.

➤ Covoiturage

Pour cette année, nous essayons de mettre en place un système de covoiturage d'entreprise pour permettre de moins utiliser sa voiture pour les trajets domicile-travail.

Nous avons fait appel à la société Colleag qui organise des covoiturages dans la zone sur laquelle se situe l'entreprise. Elle permet de mettre en relation toutes les entreprises de la zone et de créer un écosystème territorial de covoiturage domicile-travail grâce à une application.

Ainsi les salariés peuvent organiser leurs trajets comme bon leur semble, en fonction des disponibilités de la zone.

Ce système permettra de réduire les trajets en voiture et donc de réduire nos émissions de Co2.

Nous sommes en cours d'élaboration à ce jour, nous n'avons pas encore mis en place cette organisation. Nous ne pourrons donner des résultats que l'année prochaine.

Lutte contre la corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Nos engagements

Pressmac a mis en place une politique qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe. Cela permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption.

Chaque employé est sollicité à faire preuve de respect, de confiance et de vigilance dans toutes ses activités professionnelles.

Par l'intermédiaire des contrats de travail, Pressmac mène ses actions contre la corruption. Notamment avec une clause de confidentialité qui engage les salariés à ne pas divulguer toutes informations confidentielles sur l'entreprise.

De plus, dans notre règlement intérieur, il est stipulé que pour tout salarié recevant un cadeau venant d'un tiers (client ou fournisseur), il se doit de le mettre en commun avec les autres salariés. Il s'agit en général de chocolats qui sont partagés en salle de pause. Avec un petit effectif comme le nôtre, il est facile de gérer et de rendre transparents ces échanges avec les tiers.

Dans la démarche de développement durable, le renforcement de l'intégrité, et la prévention de la corruption et de la fraude constituent un enjeu pour l'entreprise qui se développe de plus en plus à l'étranger. Pour le moment, les pays avec lesquels nous travaillons ne sont pas à risque. Mais notre marché à l'international grandissant, nous pourrions dans le futur être confrontés à ces problèmes.

C'est pourquoi nous avons pour projet de rédiger un code de conduite qui permettra à nos collaborateurs de reconnaître à temps la corruption et de la combattre.

Les Résultats

100% des salariés sont informés sur la lutte contre la corruption.